



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 27 mai 2025 — N° 214**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 13 h 41.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Sports-Loisirs L'Ornière.

---

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le 110<sup>e</sup> anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil de Lachine.

---

Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la ligue de quilles Les Gaillards.

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la marche Du pain et des roses.

---

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel Trudel.

27 mai 2025

---

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Guy Pilon.

\_\_\_\_\_

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance.

\_\_\_\_\_

Mme Schmaltz (Vimont) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Eugénie Lecot-Lavoie.

\_\_\_\_\_

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Pouvoir d'Agir.

\_\_\_\_\_

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Coopérative de soutien à domicile de Laval.

\_\_\_\_\_

M. Sainte-Croix (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner le succès du spectacle *F* du Regroupement des femmes de la Côte-de-Gaspé.

\_\_\_\_\_

Mme Proulx (Berthier) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Cible Famille Brandon.

\_\_\_\_\_

**27 mai 2025**

---

À 13 h 58, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 06.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Morin (Acadie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 991 Loi sur la procédure de sélection et de nomination des décideurs administratifs indépendants et de renouvellement de leur mandat

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **479** en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 991.

27 mai 2025

---

### Dépôts de documents

M. Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, dépose :

Le rapport annuel 2024-2025 de la Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement (version révisée).

(Dépôt n° 2579-20250527)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 283 concernant le remboursement partiel de la TVQ pour les propriétaires d'une maison neuve ou ayant fait l'objet de rénovations majeures, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 29 avril 2025 par Mme Labrie (Sherbrooke);

(Dépôt n° 2580-20250527)

La réponse à la question écrite n° 291 concernant l'accès au logement des personnes en situation d'itinérance, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 mai 2025 par Mme Prass (D'Arcy-McGee);

(Dépôt n° 2581-20250527)

La réponse à la question écrite n° 292 concernant les actions et les mesures concernant les décès des personnes en situation d'itinérance, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 mai 2025 par Mme Prass (D'Arcy-McGee);

(Dépôt n° 2582-20250527)

La réponse à la question écrite n° 293 concernant les ressources d'hébergement d'urgence, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 mai 2025 par Mme Prass (D'Arcy-McGee).

(Dépôt n° 2583-20250527)

---

**27 mai 2025**

---

Mme la présidente dépose :

Le texte de loi adopté et le rapport du mandat d'initiative déposé lors de la 22<sup>e</sup> législature du Parlement des jeunes;

(Dépôt n° 2584-20250527)

Les textes de loi adoptés lors de la 27<sup>e</sup> législature du Parlement écolier.

(Dépôt n° 2585-20250527)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 21, 22 et 27 mai 2025, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 100, Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic.

(Dépôt n° 2586-20250527)

---

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 21, 22 et 27 mai 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi électorale principalement afin de préserver l'intégrité du processus électoral. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2587-20250527)

27 mai 2025

---

### Dépôts de pétitions

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 984 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'adoption d'une Charte des droits des enfants.

(Dépôt n° 2588-20250527)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, retire certains propos non parlementaires.

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 22 mai 2025 sur la motion de M. Drainville, ministre de l'Éducation, proposant que le principe du projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 480 en annexe)

Pour : **99** Contre : **11** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 94 est adopté.

**27 mai 2025**

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 94 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

---

L'Assemblée tient le vote reporté le 22 mai 2025 sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, proposant que le projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **481** en annexe)

Pour : **77** Contre : **33** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 81 est adopté.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme sans équivoque qu'elle est seule dépositaire de l'expression démocratique du peuple québécois;

QU'elle souligne qu'une très forte majorité de Québécois et Québécoises n'éprouve aucun attachement envers la monarchie britannique;

QUE l'Assemblée nationale convienne d'abolir le lien entre l'État du Québec et la monarchie britannique.

**3271**

27 mai 2025

---

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 482 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Mme Blouin (Bonaventure), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'investissement massif du gouvernement du Québec dans l'infrastructure ferroviaire en Gaspésie;

QU'elle constate que l'infrastructure a été remise en état, qu'elle est sécuritaire et qu'elle permettra de voyager à des vitesses raisonnables jusqu'à Port-Daniel-Gascons d'ici quelques semaines;

QUE l'Assemblée nationale rappelle à VIA Rail que les liaisons régionales sont au cœur du mandat de la société d'État fédéral et que la liaison régionale Matapédia – Gaspé est essentielle pour desservir les communautés de la Gaspésie;

QU'elle demande à VIA Rail de rétablir, au minimum, le service ferroviaire jusqu'à New Carlisle dans les plus brefs délais et de mettre en place une navette adaptée assurant la liaison jusqu'à Gaspé;

QU'enfin, l'Assemblée nationale rappelle à VIA Rail que les citoyennes et citoyens de la Gaspésie, comme ceux de toutes les régions du Québec, ont droit à des services de transport accessibles, fiables et équitables.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

27 mai 2025

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ciccone (Marquette), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Gentilcore (Terrebonne), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 25<sup>e</sup> anniversaire du décès de M. Maurice Richard, légendaire hockeyeur et ex-capitaine des Canadiens de Montréal;

QU'elle salue la mémoire de cet homme dont le courage, la fougue et la résilience, sur la patinoire et en dehors de celle-ci, l'ont transformé en porteur des aspirations de toute une nation;

QU'elle souligne les multiples records sportifs cumulés au cours de sa carrière qui lui auront permis de se placer au sein de l'élite de son sport;

QU'elle souligne que par son exemple personnel, ses performances et son sens inébranlable de la justice, il a fait progresser la cause des Québécois au sein du monde du hockey;

QU'elle prenne acte de l'hommage qui lui a été rendu par l'octroi de la désignation de personnage historique par le gouvernement du Québec à l'occasion de l'anniversaire de son décès;

QU'enfin, elle observe une minute de silence à la mémoire de ce grand Québécois dont la pierre tombale est ornée de l'épithète « Ne jamais abandonner. Never give up ».

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 483 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

**27 mai 2025**

---

M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le système de santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, gouvernement, propose que les motions suivantes soient mises aux voix, sans lecture :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 101, Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le jeudi 29 mai 2025, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 13 h 05, de 14 heures à 18 h 05 et de 19 heures à 20 h 35, le vendredi 30 mai 2025, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 h 50 et le mardi 3 juin 2025, de 10 heures à 11 h 35, après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 17 h 40 et de 19 heures à 20 h 35;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Fédération des chambres de commerce du Québec  
Fraternité des policiers et policières de Montréal  
Conseil du patronat du Québec  
Mme Geneviève Baril-Gingras, professeure titulaire,  
département des relations industrielles, Université Laval  
Manufacturiers et exportateurs du Québec  
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail  
Association du camionnage du Québec  
Centrale des syndicats du Québec  
Centrale des syndicats démocratiques  
Conférence des arbitres du Québec  
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
Fédération québécoise des municipalités  
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec  
Confédération des syndicats nationaux

27 mai 2025

---

M. Simon Viviers, professeur titulaire, Université Laval  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec  
Association des employeurs en mécanique industrielle du Québec  
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition, 1 minute 12 secondes pour le député indépendant;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 3 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre du Travail soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

27 mai 2025

---

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 103, Loi visant principalement à réglementer les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mardi 3 juin 2025, de 10 heures à 11 h 50, après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 17 h 40 et de 18 h 40 à 21 h 05 et le mercredi 4 juin 2025, après les avis touchant les travaux des commission vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Association des intervenants en dépendance du Québec  
Ville de Gatineau  
Ville de Montréal  
Ville de Québec  
Réseau solidarité Itinérance du Québec  
Service de police de la ville de Montréal et le poste de quartier 15, conjointement  
M. Michael MacKenzie, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le bien-être des enfants et professeur titulaire de travail social, de psychiatrie et de pédiatrie à l'université McGill  
Fédération des comités de parents du Québec  
Mouvement pour mettre fin à l'itinérance  
Maison Benoît-Labre  
BRAS Outaouais  
CPE Le Petit Palais  
Association québécoise des centres de la petite enfance  
M. Michel Parazelli, professeur associé, École de travail social, Université du Québec à Montréal

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition, 1 minute 12 secondes pour le député indépendant;

27 mai 2025

---

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 3 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre responsable des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 95, Loi favorisant l'équité dans l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés dispensés par les titulaires de permis;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier.

**27 mai 2025**

---

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée le 8 mai 2025, il convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

27 mai 2025

---

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée le 8 mai 2025, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux.

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption*

M. Roberge, ministre de la Langue française, propose que le projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration à la nation québécoise (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 28 mai 2025, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

**27 mai 2025**

---

À 17 h 01, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 28 mai 2025, à 9 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 22 mai 2025, à 18 heures, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 102 Loi n° 2 sur les crédits, 2025-2026

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

27 mai 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Morin (Acadie), proposant que l'Assemblée se saisisse du projet de loi n° 991, Loi sur la procédure de sélection et de nomination des décideurs administratifs indépendants et de renouvellement de leur mandat :

(Vote n° 479)

POUR - 108

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafortest (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Orford)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Grandmont (QS)	Mallette (CAQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
(Portneuf)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Paradis (PQ)	

27 mai 2025

Sur la motion de M. Drainville, ministre de l'Éducation, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives :

(Vote n° 480)

**POUR - 99**

Abou-Khalil (CAQ)	Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)
Allaire (CAQ)	Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	(Hull)

**CONTRE - 11**

Bouazzi (QS)	Grandmont (QS)	Massé (QS)
Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	Zaga Mendez (QS)
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Zanetti (QS)
Ghazal (QS)	Marissal (QS)	

27 mai 2025

---

Sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, proposant l'adoption du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement :

(Vote n° 481)

**POUR - 77**

Abou-Khalil (CAQ)	Champagne Jourdain (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	(Dubuc)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Haytayan (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	

**CONTRE - 33**

Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Beauchemin (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marissal (QS)	Tanguay (PLQ)
Bérubé (PQ)	Garceau (PLQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
Bouazzi (QS)	Gentilcore (PQ)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Ghazal (QS)	Morin (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)	
Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	
Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)	

27 mai 2025

Sur la motion de M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition :

(Vote n° 482)

**POUR - 106**

Abou-Khalil (CAQ)	Cicccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Orford)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier	Sainte-Croix (CAQ)
		(PLQ)	
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bérubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Blanchette Vézina	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
(CAQ)			
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon
			(PQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gentilcore (PQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Bouazzi (QS)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chauveau)	Tremblay (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
Bussière (CAQ)	(Groulx)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Grandmont (QS)	Marissal (QS)	(Hull)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
(Portneuf)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Caron (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	
(La Pinière)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	
Champagne Jourdain	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Paradis (PQ)	

27 mai 2025

---

Sur la motion de M. Ciccone (Marquette), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Gentilcore (Terrebonne), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 483)

**POUR - 103**

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Drainville (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	(Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bouazzi (QS)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	(Groulx)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Haytayan (CAQ)	Massé (QS)	(Hull)
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)